

Le Tambour de Varennes

Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 24 – Automne/hiver 2012/2013



oyez, oyez !

La ronde des lieux-dits.

Plantés en bordure des routes et des chemins, quelques panneaux rappellent des noms de lieux.

Ce sont les derniers survivants d'un passé vieux de huit siècles, car bien avant l'apparition des satellites et des systèmes modernes de localisation, les habitants avaient baptisé tous les lieux de la paroisse de Varennes. Ainsi identifiée chaque parcelle pouvait être facilement située.

De nombreuses causes ont participé à l'oubli d'un grand nombre d'entre eux, notamment la perte d'une partie de la mémoire collective liée à l'exode rural, la disparition d'hommes lors de la Grande Guerre, les remaniements cadastraux du 20^e siècle, les changements de mode de vie, et bien d'autres choses...

Afin de sauver ce patrimoine culturel, l'équipe du *Tambour de Varennes* va éditer, dans le courant de l'année prochaine, un dictionnaire des noms de lieux.

Déjà plus d'un demi-millier d'entre eux ont été collectés, fruit du dépouillement des archives, mais aussi directement recueillis auprès des aînés de Varennes. Dernière génération à parler au quotidien le patois, agriculteurs et grands chasseurs devant l'Eternel, leur savoir ancestral est dès à présent mis à contribution. Fins connaisseurs des lieux, ils portent en eux l'âme du terroir.

A bientôt pour le dico !

Façade couronnée.



A lire dans ce numéro

Varennes bombardé !

La chronique du Repotegaire.

Été 1940, le village.

Historique des moulins à vent.

Les aventures du petit Caillol.

Matricule 177 997.

Victime de Stanis.

Varennas bombardé !

L'évènement n'a pas fait de bruit. Pourtant, le 6 juin 1944, jour du débarquement en Normandie, plusieurs obus sont tombés sur la commune.

Les faits sont bien réels et les archives de la brigade de gendarmerie de Villebrumier en ont gardé une trace. En effet, sur le carnet de déclaration du maréchal des logis chef Lacassagne, le gendarme Carrière a noté la déposition d'Alfred Molinié, 55 ans, propriétaire et agriculteur au lieu-dit Falgayras : « le 6 juin 1944, les troupes d'occupation ont effectué un tir d'artillerie dans la région. Les canons étaient en batterie à Magnanac, commune de Villemur. Au cours de ce tir, un obus de calibre assez gros, mais que je ne peux préciser, est tombé dans un de mes champs de luzerne situé au lieu dit « la Sicardie » à 400 mètres environ de mon habitation. Ce projectile n'ayant pas éclaté, et étant en vue, (cette dernière affirmation est ensuite rayée par le gendarme) constitue un danger pour nous, et je désirerai qu'il soit neutralisé ou enlevé. Lecture faite persiste et signe. Signé Molinié ».

Agé de quinze ans au moment des faits, Gilbert Ordize dit Canet se rappelle parfaitement cette mémorable journée, d'autant plus que Jean Pierre¹, son père, héros de la Grande Guerre, possédait des terres à proximité du lieu bombardé. Il se souvient que l'obus de gros calibre, tiré, non pas de Magnanac, mais de Sainte Raffine, était planté à quelques mètres de la route de Monberon, à proximité du chemin de servitude menant à leurs parcelles en bordure du ruisseau de la Devèze.

Les autorités municipales avaient été prévenues, et plusieurs familles avaient du quitter leur habitation. La route de Monberon était d'ailleurs interdite d'accès et un soldat allemand armé d'un fusil Mauser montait la garde au carrefour avec la route de Villebrumier. Espiègles en diable, Gilbert et quelques camarades de jeux l'avaient contraint à faire preuve d'autorité en montrant que son arme était réellement chargée.

Gilbert pense même que plusieurs obus sont tombés sur la commune ce jour là, car, quelques temps plus tard, alors qu'il coupait du bois, en lisière du bosquet de Cassenac avec son père, ce dernier s'est exclamé : « Ten, n'i a un autre aquí ».

Il se souvient également qu'un troisième obus a atterri dans la vallée du Tescou, sur la propriété Prébosc. Pour finir, Gilbert dit tenir du Quique que l'un d'eux est tombé à la côte du Parisien. En fin de compte, « ça dis », un autre... Halte au tir !

¹ Il a reçu plusieurs citations, particulièrement une qui dépeint le bonhomme : « sous le feu d'une mitrailleuse, s'est porté spontanément au secours de camarades blessés qu'il a ramenés dans les lignes ». Jean Pierre Ordize sera décoré de la Légion d'honneur quelques années plus tard.

Sources : Carnet du gendarme Lacassagne et Carrière, service historique de la défense à Vincennes, département gendarmerie, série 82 E 321.

Papiers militaires de Jean Pierre Ordize dit Canet.

Remerciements : à Gilbert Ordize pour tous les renseignements fournis, ainsi que pour la visite des lieux-dits en Renault 4L 4X4.

A Franck Ferrero, Nadyna Vèrn-Frolhon, et Robert Linas pour la graphie de la phrase en occitan.

La chronique du Repotegaire*

Violettes et boutons d'or.

Heureux habitants de Varennas : toute l'année le village voit fleurir des violettes et des boutons d'or !

Ces fleurs s'épanouissent partout, sur les plates-bandes enherbées, bien sûr, devant les habitations, mais aussi le long des rues et sur les places, et jusque sur les trottoirs.

Eclipsant l'effet produit par les jardinières municipales et celles des particuliers, elles dégagent, disons-le carrément, un parfum qui ne rappelle en rien celui de la violette.

En fait, ces conteneurs individuels coiffés d'un couvercle violet ou jaune, mis en place par le syndicat intercommunal, sont utiles et facilitent le ramassage des ordures ménagères. En grande partie, ils ont aussi contribué à la réduction des décharges sauvages.

Pour autant, faut-il baisser les bras et s'accommoder de ce laisser-aller qui gâche notre cadre de vie, sabote l'aménagement de la traversée du village réalisé à grand frais, et menace parfois la sécurité des piétons ? Il est vrai que ces poubelles colorées ont une face noire : elles ne rentrent pas toutes seules dans les remises. Et dire que ça pourrait marcher... comme sur des roulettes !

* Le râleur

Le Tambour de Varennas

Journal communal indépendant et gratuit

Distribué par messagerie électronique

Tirage : illimité. Audience : lu par plus d'une personne

Parution semestrielle

tambourvarennas@orange.fr

121 Grand'rue 82370 Varennas

Responsable de la publication

Régis Pinson regispinson@orange.fr

Reporter : Morgan Pendaries adventdu82@hotmail.fr

Billet d'humeur : Le Repotegaire.

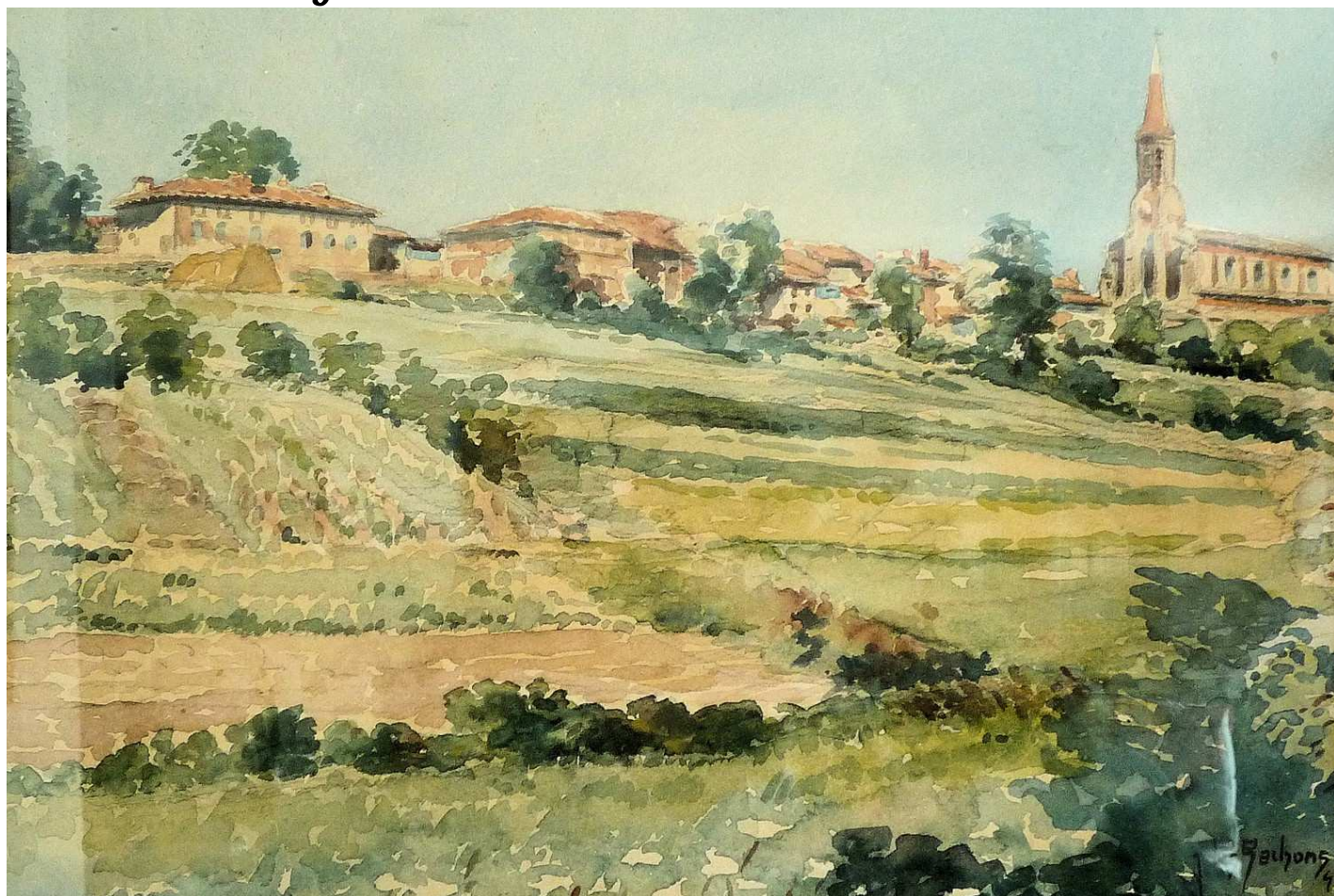
Dépôt légal : Annuel – B M 31070 Toulouse.

Année de création 2005

Signataire du contrat de licence avec le département de Tarn et Garonne, concernant la réutilisation des informations publiques produites et reçues par les archives départementales, le *Tambour de Varennas* est publié par l'association du même nom, loi 1901, déclarée à la préfecture de Tarn et Garonne sous le numéro 0822009163 en date du 29 septembre 2005, parution au journal officiel, N° 46, du 12 novembre 2005. Les copies ou reproductions intégrales ou partielles des textes, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs du *Tambour de Varennas* ou des ayants cause, sont illicites et constituent une contrefaçon sanctionnée par la loi.

Cotisation volontaire 10€, par chèque à l'ordre du Tambour de Varennas. Les comptes de l'association sont publiés tous les ans dans le numéro d'automne. Les statuts sont expédiés sur demande.

Eté 1940, le village.



L'aquarelle de la métairie de Gouny peinte par Jean Peyrot des Gachons, réfugié avec sa famille à Varennes durant l'été de l'année 1940, a suscité un certain intérêt. Durant son séjour, qui n'a duré que quelques semaines, l'artiste avait aussi peint l'église du Born, et par conséquent on se prenait à imaginer que d'autres lieux l'aient également inspiré.

Ce fut le cas ! Andrée et Paul Nicoule ont porté à notre connaissance l'existence d'une aquarelle représentant le village. La signature « J. des Gachons 40 », ne laisse planer aucun doute sur l'auteur et la date de réalisation. La présence du paillé, sur le terrain en contrebas de la Grand'rue, atteste que la période de dépiquage est terminée.

De nos jours, le coin de pré sur lequel l'artiste a posé son chevalet n'a pas changé, et par bonheur la vue qu'il offre sur le village non plus.

Avant de quitter Varennes, ce réfugié a offert l'aquarelle au boulanger Antonin Rodolausse, et à son épouse Anna, l'épicière. Aujourd'hui, c'est leur petite-fille, domiciliée en Vendée, qui en est dépositaire. Cette œuvre, dont l'existence est portée à la connaissance de tous, enrichi le patrimoine communal et rappelle cette période difficile de notre histoire.

Remerciements : à Andrée et Paul Nicoule, et leur fille Guilaine.

Paroles de lecteurs

Tous les commentaires concernent l'article paru dans le dernier numéro « Les Juifs réfugiés à Varennes durant la Seconde Guerre mondiale ».



J'ai lu avec un grand intérêt *Le Tambour de Varennes*, particulièrement l'histoire de familles que j'ai connues et dont je me souviens, notamment David Roth et sa femme, que j'ai revus à New-York après la guerre. Avec chagrin j'ai revu la feuille de témoignage de Yad Vashem, avec le nom de mon frère David. Lors du dernier courrier, j'ai manqué de signaler qu'un autre frère, Michel, âgé de 22 ans, a été pris à Anvers et déporté dans les camps. J'envoie au *Tambour de Varennes*, des dessins faits alors que j'avais 14 ans, en 1946, notamment le plan de Varennes... **Otto Herskovic, Encino, Californie, Etats-Unis.**

(NDLR) Ce courrier confirme que David Roth et son épouse, domiciliés rue del Miech à Varennes jusqu'en septembre 1942, ont réussi leur cavale et se sont bien installés aux Etats-Unis après la guerre. Le couple avait fui Varennes, en pleine nuit, à bord d'un camion à gazogène. Voir cet épisode dans *Tambour de Varennes* N°23 page 17.

@ J'ai parcouru ce long article. C'est un très beau travail, et écrit sur un ton qui ne me déplaît pas. C'est l'exemple-type de travail qui devrait être fait dans chaque localité de France. **Alexandre Doulut, chargé de recherches historiques pour le musée mémorial du camp de Rivesaltes.**



La restitution des faits a été reproduite avec une grande exactitude. J'ai été particulièrement « secouée » par tout ce qui concerne mon frère, Félix, mais aussi par tout ce que les autres ont vécu... **Germaine Janover, Avignon.**

@ Je suis la nièce d'Otto et la fille de William Herskovic, c'est un très grand travail en profondeur qui a été réalisé, particulièrement sur notre famille. Otto commence un cours le mois prochain pour apprendre à mieux se servir de l'ordinateur...

Micheline Keller, Los Angelès, U.S.A

@ Je suis l'ophtalmologiste d'Otto Herskovic, et j'ai lu avec un grand intérêt l'histoire des Juifs réfugiés à Varennes.

Ivan R. Jacobs, Beverly Hills, U.S.A

@ Quel bel article, documenté et précis.

Guy Jamme, association Entre-Nous à Villebrumier.

@ Ce Tambour de Varennes est pour le lecteur plus qu'un retour au passé ! J'y trouve la remise en perspective d'une histoire souvent évoquée mais dont j'avais parfois du mal à unir les fragments ; et surtout le récit fait apparaître un destin collectif à travers le sort de ces familles qui ne savaient pas ce qui leur arrivait. Ce qui est dit sur mon frère Félix est particulièrement émouvant... J'ai toujours le souvenir heureux de vacances chez les Sainte-Marie.

@ **Louis Janover, Paris.**

@ Un bel hommage à la mémoire de tous ceux qui ont souffert affreusement ces temps horribles. Je n'étais pas né, mais je me souviens. C'était hier et ici.

Jean-Charles, <http://jchr.free.fr/>

@ Quel dossier ! Vivant et documenté ! Captivant... je l'ai relu deux fois et viens de l'envoyer à un copain ancien prof d'histoire et géo à Albi, qui s'était particulièrement intéressé au camp de Gurs.

Marcel Esquié, Pyrénées-Atlantiques.

@ Très intéressant, j'ai mis l'info dans la rubrique actualités du site de la mairie.

Antoine Carrasco, maire adjoint de Varennes.

@ Un grand merci pour ce dossier si intéressant sur les réfugiés juifs à Varennes. Avez-vous songé à l'envoyer à Serge Klarsfeld ? J'ai relevé une petite erreur : le cimetière juif des environs de Paris se trouve à Bagneux et non Bayeux.

Pierre et Janine Latrobe.

@ Article passionnant, la lettre à la fin est très émouvante, j'en avais les larmes aux yeux. Dommage que l'on ne sache pas le nom du « traître », il a peut-être encore des descendants dans le coin (ça craint).

Tatie Pou à Varennes.

© En ce qui concerne cette période, l'histoire de Varennes est très riche. Je porte un grand intérêt à la déportation des Juifs et particulièrement à ceux du pays de Bade, internés à Gurs.

Jean-François Mavel, Montauban.

@ J'ai retrouvé avec beaucoup d'émotion, dans la lecture de votre journal, la famille Herskovic, que j'ai connue aux Etats-Unis. Quel exemple de bonté et d'humanité m'ont donné les membres de cette famille, surtout lorsque l'on sait qu'ils ont été harcelés et blessés dans leur chair pendant ces années par tant de haine. Haine dont je me souviens, malgré mon jeune âge (6 ans en 1942).

André Fournier. Message enregistré sur le site d'O.P.I des Tescou's.

© Outre le fait d'en parler, que pouvons-nous faire, pour que le souvenir de tous ces êtres humains soit placé au même rang que celui des autres victimes de conflits, dans la mémoire collective communale ?

Question évoquée par différents interlocuteurs.

(NDLR) Qu'en pensez-vous ? Réponses dans la rubrique Paroles de lecteurs du prochain numéro.

La caisse du Tambour

Compte de gestion année 2011/2012

	Crédit	Débit
Report solde années 2009/2010	313,51 €	
Subvention Commune	80,00 €	
Cotisations lecteurs	304,70 €	
Abonnement au Fil d'Ariane		30,00 €
Michel Lamy, recherches SHAT		170,50 €
Repro Minute, photocopies N° 23		103,50 €
Cartouches encre imprimante		39,50 €
Documentation + reproduction doc		44,20 €
Frais CCP		13,00 €
Timbres et divers		30,50 €
Totaux	698,21 €	431,20 €
A la date du 12/11/2012, il reste en caisse 267,01 €		

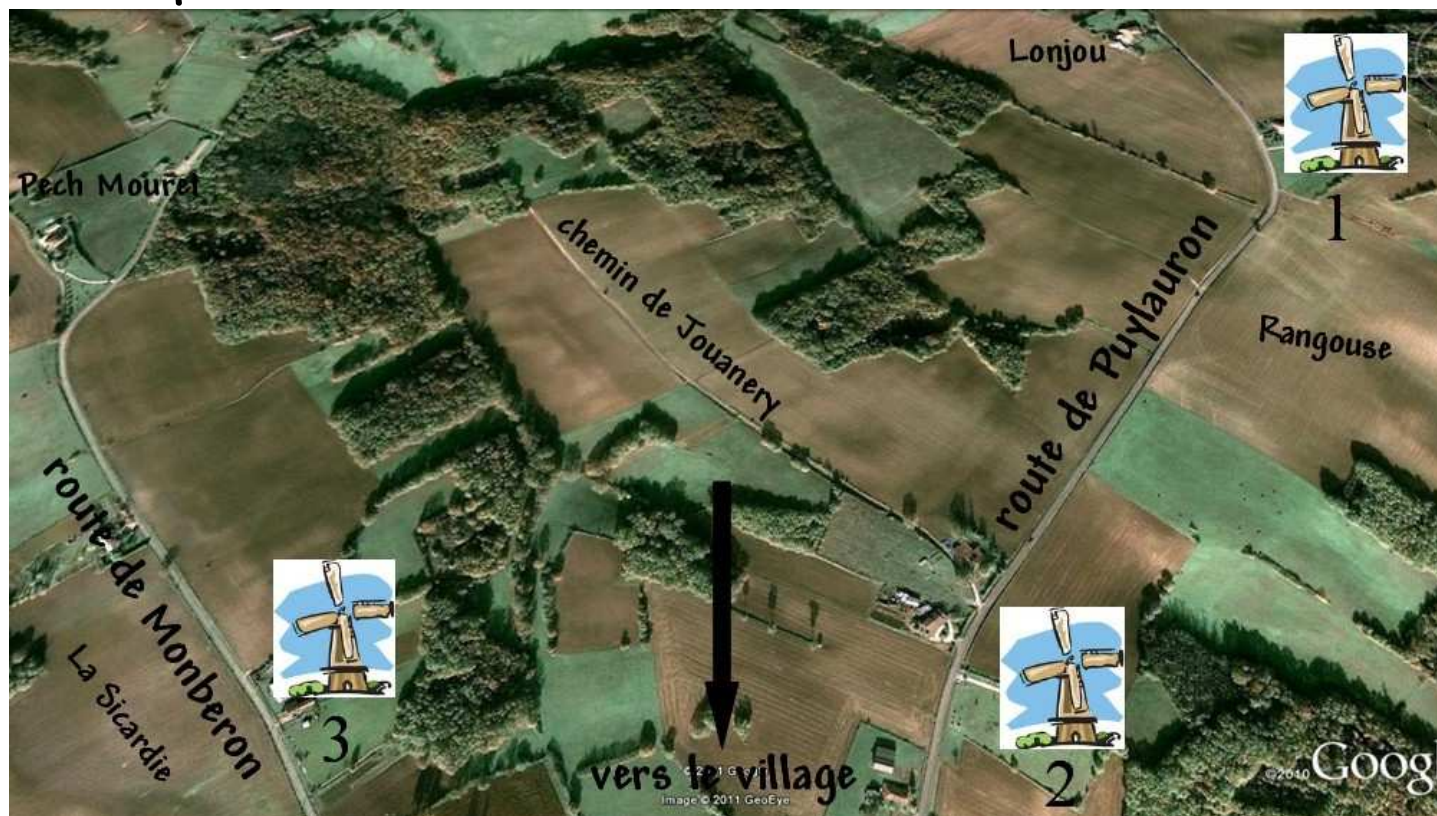
Le N° 23 consacré aux Juifs réfugiés à Varennes durant la Seconde Guerre mondiale a été beaucoup lu. Cet épisode de notre histoire a d'ailleurs fait l'objet d'une intervention lors d'un colloque à Auvillar le 26 août dernier. Merci à tous ceux qui encouragent la recherche sur le passé de notre commune, à tous les lecteurs, au personnel des archives départementales, aux bénévoles du Fil d'Ariane, aux professionnels à qui nous faisons appel, à monsieur le maire et à la municipalité pour la subvention, à la secrétaire de mairie pour son dévouement.

A voté !

Présidentielles	1 ^{er} tour le 22 avril		2 ^e tour le 06 mai	
Varennes	Inscrits 438 votants 369 exprimés 360 – 84,25%		Inscrits 438 - votants 350 exprimés 328 – 79,91 %	
Résultats	voix	%	voix	%
F. Hollande	91	25,28	155	47,26
N. Sarkozy	95	26,39	173	52,74
M. Le Pen	88	24,44	 Palais de l'Élysée	
J.L. Mélenchon	40	11,11		
Ph. Poutou	1	0,28		
N. Arthaud	2	0,56		
J. Cheminade	1	0,28		
F. Bayrou	22	6,11		
Dupont-Aignan	15	4,17		
E. Joly	5	1,39		

Législatives		1 ^{er} tour le 10 juin		2 ^e tour le 17 juin	
Varennes		Inscrits 438 votants 233 exprimés 224 – 53,20%		Inscrits 438 votants 233 exprimés 220 – 53,20%	
Résultats	Partis	voix	%	voix	%
B. Barèges	UMP	66	29,46	106	48,18
V. Rabault	SOC	86	38,39	114	51,82
F. Mouchard	DVG	4	1,79		
Th. Faget	CEN	4	1,79		
J.F. Grilhault	AUT	1	0,45		
Th. Viallon	FN	36	16,07		
LeBoullanger	ECO	2	0,89		
R. Blanco	EXG	1	0,45		
M.C Bouyssi	FG	12	5,36		
J. Fontayne	DVD	5	2,23		
J.J Boyer	VEC	7	3,13		

Historique des moulins à vent.



N° 1 - Moulin à vent de Monsieur de Puy-lauron

Localisation : lieu-dit Gagnaire, route de Puy-lauron.

Ancienne appellation :

« Taillefer », puis « Moulin à vent ».

Coordonnées géographiques :

43° 54' 993" N – 1° 29' 716" E

Altitude 182 m.

Situation cadastrale :

section B numéro 454 du cadastre de 1811, dit napoléonien.

Date de construction : début 17^e ?

Propriétaires : les seigneurs successifs de Puy-lauron.

Meuniers : Jean Gassié (1650) – Gaustou Rigal – Antoine Sirac (1681) – Raimond Portal (1692) – Bernard Bellegarde – Pierre Bertrand (1737) – André Cancé (1740) – Pierre Lagrange (1750).

Date de démolition : en 1761, par la veuve de Jean Lagrange, dernier meunier.

Vestiges : le puits.

Anecdotes : Depuis le début du 19^e siècle, et durant une centaine d'années, la maison située sur la parcelle était la propriété d'une famille de charrons.

La maison actuelle a été achevée de construire en 1871, par Jean Muratet, l'un des descendants.

De nos jours, et depuis plusieurs années, c'est un atelier de menuiserie, spécialisé dans la fabrication d'escaliers, qui perpétue la tradition artisanale du lieu-dit.

N° 2 - Moulin à vent de La Bousquinelle

Localisation : lieu-dit La Bécario, route de Puy-lauron.

Ancienne appellation :

« La Bousquinelle ».

Coordonnées géographiques :

43° 54' 515" N – 1° 29' 544" E

Altitude 193 m.

Situation cadastrale :

section E numéro 255 du cadastre de 1811, dit napoléonien.

Date de construction : après 1820.

Propriétaires : la famille Vidal, puis François Muret.

Meuniers : Blaise Vidal (1838) – Jacques Vidal (1847) – Jean Vidal (1848) -

Date de démolition : en 1865, par François Muret.

Vestiges : le puits. Il est situé à côté de la nouvelle maison. Une maison existait encore sur la parcelle en 1920, occupée par Marie Cazotte née en 1859 à Varennes.

Anecdotes : Meunier voleur ! Jacques Vidal, né le 23 septembre 1820 à Varennes n'a pas arrangé la réputation de la profession. Accusé du vol d'une poule par Marie Terrance, celle-ci dépose plainte auprès du maire, le 10 février 1838. Le voleur reconnaît les faits et la plainte est transmise au procureur du roi pour ne pas laisser un pareil fait impuni, dicit le maire. Le même sera emprisonné à Toulouse en 1847, dans le cadre d'une autre affaire.

N° 3 - Moulin à vent de la route de Monberon

Localisation : lieu-dit La Danise, route de Monberon.

Ancienne appellation :

la même.

Coordonnées géographiques :

43° 54' 450" N – 1° 29' 104" E

Altitude 195 m.

Situation cadastrale :

section C numéro 317 du cadastre de 1811, dit napoléonien.

Date de construction : peu après 1789.

Propriétaires : Jean Baptiste Martinou, le constructeur, puis son fils Damaze à partir de 1803. Le 1^{er} juillet 1831, les héritières de ce dernier le vendent à Jean Baptiste Seguy de Lagarde, artiste peintre, officier et ancien membre de la garde de trois souverains : Napoléon 1^{er}, Louis XVIII et Charles X. Sa biographie est parue dans le *Tambour de Varennes* numéro 6.

Meuniers : Bardy Jean (1840) -

Date de démolition : en 1867, par Edmond, fils de Jean Baptiste Seguy de Lagarde.

Vestiges : le puits existe toujours, mais il est situé aujourd'hui sous la dalle en béton d'une des chambres de la maison appartenant à la famille Faure.

Anecdotes : le moulin était implanté à quelques mètres en retrait de la route de Monberon, un peu à l'ouest de la maison actuelle. Une parcelle mitoyenne portait le nom évocateur de Caballe au moulin.



La Révolution a sonné le glas de l'ancienne seigneurie de Puylauron. Par la suite, celle-ci a formé une commune éphémère avec La Vinouse, avant d'être rattachée à Varennes en 1810.

Gommées par le temps, ses limites territoriales se sont alors fondues dans le nouveau découpage du territoire : mon but est de les retrouver.

Partir à la recherche des bornes de l'ancienne seigneurie nécessite de se munir de deux cartes d'état-major au 1/25000, d'une reproduction des sections A et B du plan cadastral de 1811, et d'une vue aérienne forcément plus récente, mais essentielle pour retrouver les détails.

Ainsi équipé, en compagnie de mon fidèle Eros, je me fais larguer par mon grand-père sur la route du Fourg. Arrivé sur le pont du Tescou, je continue quelques dizaines de mètres jusqu'au ruisseau de Nadalou (1) dont le passage à gué était l'entrée nord-est de l'ancienne seigneurie.

A partir de là, je décide de tourner dans le sens des aiguilles d'une montre, à cheval sur la frontière, en gardant toujours à main droite le territoire de l'ancienne seigneurie. Cette première partie est facile, car les limites se confondent aujourd'hui avec celles de la commune de Varennes, et ce jusqu'à la ferme de Sayrac (2).

Grâce à une minuscule parcelle de terre dont les contours n'ont pas changé depuis des siècles, la limite avec Varennes est encore repérable. Juste après la ferme suivante, elle emprunte la bordure nord du jardin (3) de la maison de construction plus récente, située avant la parcelle de vigne.

De là, je prends la direction du nord-ouest, car la frontière suit le ruisseau du bois de Combe Gaillarde, qui descend jusqu'à la Girondelle. Au confluent (4), je remonte le cours de ce ruisseau, vers le lavoir de la Bécario.

Juste après la mare, à l'endroit où le ruisseau de Pouty se jette dans la Girondelle (5), je m'oriente plein ouest, en direction de l'ancien moulin de la Bousquinelle. Le chemin qui passe derrière la maison neuve, construite sur l'emplacement de ce dernier, marquait la limite sud de la seigneurie. Arrivé au bout de cette allée (6), je me dirige vers l'église de Puylauron. A cet instant, la seigneurie s'auréole d'un arc-en-ciel. Allez savoir pourquoi ? Après le dos-d'âne, la limite suit le ruisseau (7) de l'Issartou qui dévale vers le nord-ouest, avant de se jeter dans la Tonne (8). Ensuite, je remonte ce cours d'eau jusqu'au grand lac. Arrivé sur la berge à l'ouest, après le champ cultivé, j'emprunte la lisière du bois dans laquelle se dissimule le ruisseau de Touyé (9). Je remonte son cours, jusqu'à la route de Villebrumier (10), perchée un peu plus haut. A partir de là, et jusqu'au Tescou, la limite seigneuriale se confond de nouveau avec celle de Varennes. Aucune difficulté donc !



Eros est carrément sur les rotules, mais il faut finir le travail, même si à présent le parcours est plus monotone car il suffit de suivre la route de Monclar, jusqu'au lieu-dit la Gayre. Après le carrefour, je m'enfonce à droite dans le bois (11), puis je longe le ruisseau de Saint Aubin jusqu'à la ferme du même nom. A cet endroit, un mystère surgit. Pourquoi la limite ne suit-elle pas le ruisseau ? Et si l'implantation du moulin de Trotocco y avait été pour quelque chose ? Le découpage de l'époque féodale n'a pas encore livré tous ses secrets.

La limite rejoint quand même le Tescou, mais plus à l'est (12). Je termine ma boucle en remontant le Tescou, puis le Nadalou jusqu'à mon point de départ. Ouf ! L'ancienne seigneurie est cernée !

Cet article est une suite à l'histoire « Les Juifs réfugiés à Varennes durant la Seconde Guerre mondiale », parue dans le numéro précédent.

Ci-contre → une partie du Mur des noms du mémorial de la Shoah à Paris, sur lequel figure la famille Moses, y compris Kurt, inscrit par erreur.



Kurt Moses a été arrêté, à Varennes, le 26 août 1942, par les gendarmes de la brigade de Villebrumier, en compagnie de ses parents et de sa sœur. Tous les quatre seront déportés à Auschwitz, via le camp de Septfonds puis celui de Drancy, par le convoi N° 30 du 9 septembre 1942.

Kurt sera le seul à revenir. Jusqu'à présent, hormis quelques détails, relatifs à son séjour à Varennes après son retour des camps, le déroulement de sa captivité était resté dans l'ombre. Depuis peu, grâce au témoignage écrit d'anciens compagnons, Jules Fainzang¹, Henri Kichka², Walter Spitzer³, et le précieux concours du musée⁴ mémorial de l'holocauste des Etats-Unis, il a été possible de reconstituer une partie de ce qu'à vécu Kurt durant trente et un mois, et ainsi tenter de comprendre comment, malgré son jeune âge, il a pu survivre. En route pour l'enfer !

Après deux jours de transport dans des conditions inhumaines, le train parti de la banlieue parisienne s'est arrêté à Cosel, à quelques kilomètres du camp d'Auschwitz. Sous les hurlements des soldats et la menace des chiens bergers allemands, un tri est alors effectué, les hommes valides de dix-huit à cinquante-cinq ans sont contraints d'abandonner leur famille et de descendre du train. Kurt, à peine âgé de quatorze ans, suit son père. Cette décision lui sauvera la vie, car sa mère sera sûrement gazée à l'arrivée et sa sœur Hélène⁵ déclarée morte par un médecin SS, un mois plus tard à Auschwitz.

A partir de cet instant, et durant un an et demi, Kurt disparaît dans la nuit des camps. Walter, son père, meurt certainement durant cette période.

Kurt réapparaît le 1^{er} avril 1944, date à laquelle le camp de Blechhammer, satellite d'Auschwitz, tombe sous la coupe des SS. Ce jour là, il fait partie des trois mille cinquante-six prisonniers dont le matricule est tatoué sur l'avant bras gauche. Kurt hérite du numéro 177 997. Il sera également astreint au port de la tenue rayée bleu et blanc. Nos trois témoins sont aussi tatoués le même jour. Leurs écrits, confrontés aux archives récupérées par les Américains à Buchenwald, permettent de retracer l'itinéraire de Kurt, jusqu'à sa libération le 11 avril 1945.

C'est une certitude, Kurt était déjà à Blechhammer⁶ avant que les SS n'en prennent le contrôle. Peut-être depuis le début de sa captivité ? Le camp de concentration, dont le fonctionnement se durcit avec l'arrivée des SS, abritait des prisonniers de plusieurs nationalités⁷ employés, pour la plupart, à la fabrication de l'essence synthétique destinée à l'approvisionnement de la machine de guerre nazie.

Les Juifs occupaient vingt-cinq baraques, sous l'autorité d'un kapo chef de camp, Karl Demerer, Juif autrichien, qui logeait avec femme et enfants dans une maisonnette au sein même du cantonnement. Kurt Moses a très certainement bénéficié de la protection de cet homme. En effet, dans son livre Walter Spitzer raconte l'histoire d'un jeune Juif allemand, prénommé Kurt, qui entretenait des liens d'amitié avec Halina, la fille de Demerer.

Questionné sur le sujet, l'auteur⁸ pense qu'il pourrait s'agir du jeune Juif raflé à Varennes. Selon lui beaucoup d'éléments concordent, notamment la langue allemande qu'ils partageaient, l'âge de Kurt, et le fait qu'il y avait peu d'adolescents dans le camp. Atout supplémentaire pour remplir cette fonction, Kurt parlait aussi le français.

1 – auteur du livre « Mémoire de déportation » édition l'Harmattan, 2006.

2- auteur du livre « Une adolescence perdue dans la nuit des camps », édition Luc Pire, 2006.

3 – auteur du livre « Sauvé par le dessin », édition Favre, 2004.

4 – en réponse à une demande écrite, Laura Vento, employée au musée mémorial de l'holocauste des Etats-Unis à Washington, a eu l'amabilité et la gentillesse d'effectuer des recherches approfondies, et de nous transmettre une série de documents concernant le séjour de Kurt Moses aux camps de Gross Rosen et Buchenwald.

5 – voir *Tambour de Varennes* N° 23, page 18.

6 – le camp de travail de Blechhammer a été construit en avril 1942, dans la forêt, à côté de l'ancienne forteresse prussienne de Kozle (Cosel).

7 - 48000 détenus dont 2000 prisonniers de guerre britanniques, mais aussi des ouvriers de différentes nationalités et parmi eux des français (STO).

8 – entretien téléphonique avec Walter Spitzer, le 15 septembre 2012.

9 - selon les témoins, Karl Demerer portait également une culotte de cheval et des bottes.

10 - ci-dessous, photographie d'identité de Karl Demerer, kapo chef du camp des Juifs à Blechhammer. Source : archives Yad Vashem à Jérusalem.



Ci-contre → la fiche d'entrée de Kurt Moses au camp de Buchenwald, sur laquelle il déclare être domicilié à Varennes. Source : archives du musée de l'holocauste de Washington,

Page quatre-vingt huit, Walter Spitzer raconte l'histoire suivante : « Un soir Halina est venue me chercher. Je veux te présenter un ami. Elle m'examina de la tête aux pieds et me prit par la main. Viens, on va d'abord voir Kurt. Kurt était un jeune homme qui ne sortait guère sur le chantier, c'était « le petit télégraphiste » du camp, il portait des messages depuis la direction aux cuisines, jusqu'à l'infirmerie et chez les Allemands.

Nous l'avons retrouvé près de la Kanzlei, le secrétariat. Elle lui demanda avec autorité de me prêter son pantalon⁹ de cheval et ses bottes ; Kurt s'exécuta, un souhait de Halina ne se discutait pas ! Elle me demanda en rougissant si je voulais bien mettre ces effets provisoirement, bien sûr si cela m'amuse... En fait, elle voulait me présenter à un ami sous une allure flatteuse... Le défilé de mode terminé, nous sommes revenus sur nos pas, Halina et moi, puis j'ai rendu bottes et pantalon à Kurt ».

D'autre part, plusieurs témoignages confirment que Karl Demerer¹⁰ avait organisé les activités des plus jeunes pour les soustraire au travail forcé. Par ce biais, Kurt a donc certainement échappé, au moins en partie, aux durs travaux agricoles auxquels il était assigné.

A partir de l'automne 1944, Blechhammer est bombardé par les Alliés. L'intensité des bombardements et l'avancée des Soviétiques obligent les nazis à quitter les lieux. L'évacuation commence le 21 janvier 1945.

Kurt Moses et quatre mille de ses camarades de captivité encore valides reçoivent huit cent grammes de pain, une petite portion de margarine et un peu de miel, avant d'entamer une marche forcée jusqu'au camp de concentration de Gross-Rosen, où ils arrivent le 2 février. Durant cette « marche de la mort », effectuée par grand froid, sept à huit cents prisonniers incapables de suivre le rythme ou tentant de s'échapper seront abattus par les SS.

Handwritten: Müller - 177997

Konzentrationslager Art der Haft: _____ Gef.-Nr.: 125250

Name und Vorname: Moses Kurt ✓

geb.: 24.6.1928 zu: Köln

Wohnort: Varennes, Dep. Tarn et Garonne (Frankreich)

Beruf: Stapelbauer Rel.: unver.

Staatsangehörigkeit: Öst. Stand: ledig

Name der Eltern: Walter M. Kaufmann Rasse: m. v.

Wohnort: Müller, Lily M., geb. Blumenthal

Name der Ehefrau: ledig Rasse: _____

Wohnort: _____

Kinder: _____ Alleiniger Ernährer der Familie oder der Eltern: _____

Vorbildung: _____

Militärdienstzeit: Heimwehr von — bis _____

Kriegsdienstzeit: _____ von — bis _____

Grösse: _____ Gestalt: _____ Gesicht: _____ Augen: blau

Nase: _____ Mund: _____ Ohren: _____ Zähne: _____

Haare: _____ Sprache: _____

Ansteckende Krankheit oder Gebrechen: _____

Stamp: 10.2.45 KL Gr Rosen

Stamp: I. I. S. FOTO No. 22168

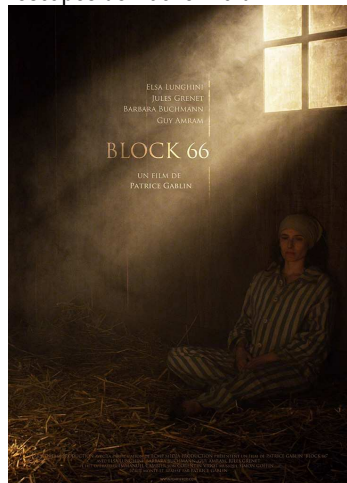
11 - Karl Demerer et son fils seront, quant à eux, évacués par les SS vers Flossenbürg, puis vers Dachau, où ils seront libérés par les Américains. Sa femme et sa fille avaient été dirigées vers un autre camp, à partir de Blechhammer.

En compagnie des survivants, Kurt restera cinq jours à Gross-Rosen avant d'être acheminé par wagon à charbon vers le camp de concentration de Buchenwald, qu'il rejoint le 10 février 1945. Dès son arrivée, Kurt reçoit trois injections de vaccin contre le typhus et se voit attribuer le numéro 125250, un nouveau matricule simplement cousu sur les vêtements, celui-là.

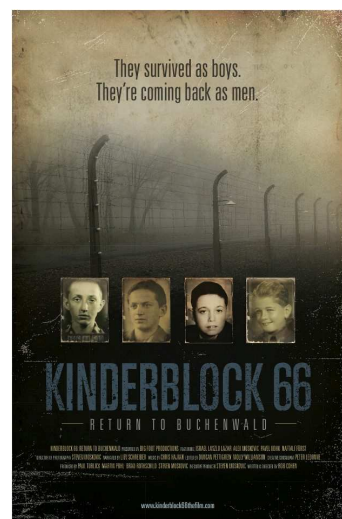
Karl Demerer, n'est pas loin ! Il reçoit le numéro 125227 et son fils Heinrich, âgé de quatorze ans, le numéro 125283, de plus tous les trois sont logés dans le bloc numéro 49.

12 - parmi eux, outre **Kurt Moses**, **Israël Lau** futur grand rabbin d'Israël, et **Elie Wiesel**, écrivain, et prix Nobel de la Paix en 1986.

Ci-dessous, les affiches des films inspirés par l'histoire des enfants rescapés de Buchenwald.



Court-métrage français Block 66, réalisé par Patrice Gablin en 2011.



Documentaire américain produit en 2012, par Steve Moscovici.

13 – voir *Tambour de Varennes* N° 23, page 22.

14 - courrier électronique de Marcel Esquié, du 8 mars 2012, parent de Jeanne Esquié et de son fils Jean-Raymond, ces derniers voisins de la famille Moses.

15 - Gaby Cohn-Bendit, auteur du livre « Nous sommes en marche », Flammarion, 1999, dans lequel il raconte cette période.

16 – Daniel Cohn-Bendit, né à Montauban le 4 avril 1945, l'un des leaders de Mai 68, aujourd'hui député européen.

17 – Pierre.

A la lumière de ces documents, le doute n'est plus permis. L'ancien kapo de Blechhammer est bien l'ange gardien de Kurt Moses !

Walter Spitzer et Jules Fainzang, deux de nos témoins, sont également pensionnaires de ce bloc.

Victime d'une dysenterie, son dossier médical révèle qu'il est vu par un médecin le 19 février. Malgré tout, Kurt est déclaré apte pour le travail, car le lendemain son nom figure sur une liste de prisonniers envoyés sur un chantier. Cependant, un mois avant la fin de son calvaire, il est placé en quarantaine (sic) et déplacé du bloc¹¹ 49 vers le bloc 66. De création récente, ce bloc destiné à protéger les enfants est une initiative des prisonniers communistes qui détenaient un certain pouvoir dans la gestion des prisonniers à Buchenwald. A la libération du camp, le 11 avril 1945, les Américains trouveront 904 enfants et adolescents¹² entassés dans cette baraque.

V.E.R.L.E.B.U.N.G.E.N. vor dem Abendappell am 9. März 1945. Kr. Baü

Von Block 3 nach " 9 4223/Berger	Von Block 42 nach " 34 2763/Meyer	Von Block 57 nach " 37 128714/Grussacik
Von Block 8 nach " 66 50242/Lidoranko	Von Block 44 nach " 48 67051/Kuwanyschew	Von Block 62 nach " 45 119448/Josubek
Von Block 9 nach " 29 52777/Pelawics	Von Block 49 nach " 23 126772/Urba 126759/Fraus 124465/Spitzer 124464/Fainzang	Von Block 66 nach " 34 44292/Gahide
Von Block 30 nach " 21 11550/Bladij	Von Block 49 nach " 66 125250/Mosen	
Von Block 38 nach " 48 85097/Lupencio		

Document transmis par le musée mémorial de l'holocauste des Etats-Unis à Washington, sur lequel figure (au bas de la colonne du milieu) le transfert de Kurt Moses, matricule 125250, du bloc 49 vers le bloc 66.

Après un transit par Paris, Kurt arrive à Montauban le 10 mai 1945. Il est hébergé à Varennes durant quelques temps par la famille de Daniel Ladoux, au lieu-dit « La Crespine », dans la vallée du Tescou. Période durant laquelle, il rédige la lettre d'accusation contre les gendarmes¹³ de Villebrumier. Il se rend aussi au domicile¹⁴ occupé par ses parents jusqu'à leur arrestation, pour récupérer quelques affaires.

Secouru par les services sociaux de la Résistance, il est ensuite confié aux époux Cohn-Bendit, parents de Gabriel¹⁵ âgé de neuf ans et de Daniel¹⁶ encore nourrisson. Il suit cette famille à Cailly-sur-Eure, en Normandie, commune dans laquelle Herta et Erich Cohn-Bendit sont appelés à diriger « la colonie Juliette », une maison d'orphelins dont les parents ont péri dans les camps nazis.

Durant une année, parmi une centaine d'enfants âgés de quatre à dix-huit ans, il retrouve son prénom¹⁷ français et un peu de bien-être, une douceur de vivre dans cette grande bâtisse de briques rouges entourée de prés, au bord de l'Eure. Une sorte de paradis, selon Gaby Cohn-Bendit.

Les enfants, dont une grande partie émigrera en Israël, suivent alors des cours d'hébreu. Quant à Kurt, après un séjour à Paris, il est donné partant pour New-York, sur un paquebot au départ du Havre, en avril 1948. A-t-il embarqué pour cette destination ? Rien n'est moins sûr.

En 1953, une enquête de police laisse à penser qu'il réside en France. Depuis, Kurt Moses est introuvable.



L'Académie recueille la mémoire des hommes et des femmes discrets au regard de l'histoire, des soldats de l'Ancien Régime et de la période révolutionnaire, des Grognards, des combattants de 1870, des Poilus, des acteurs, prisonniers et réfugiés de la dernière guerre mondiale ou de tout autre conflit. Ils sont désormais immortels, car selon Rigord moine de l'abbaye de Saint-Denis au 13^e siècle : « Ne meurent et ne vont en enfer que ceux dont on ne se souvient plus. L'oubli est la ruse du diable ».

Le dessin de la chapelle de Puylauron, est extrait du livre « Les églises et les chapelles de Tarn et Garonne... à traits de plume » de François Condé, édité par Atout Patrimoine.

1 – Archives nationales, 82 E 322. Les gendarmes, Eychenne, Gras, Pipi, et Larragnéguy sont aussi présents.

2 – Jean Frayssines, Marcel et Jean Sainte Marie, Dominico Piffer, Jules Delcros.

Victime de Stanis

-Louis Pradines 1888/1944-



Pan ! Tirée à bout portant, la balle a pénétré sous l'œil gauche, tuant sur le coup Louis Pradines. Il est vingt-heures, ce jeudi 27 janvier 1944, et le crime s'est déroulé sans témoin.

Seul Marcel Thomas, âgé de 22 ans, domestique de la victime depuis à peine deux mois, était présent au château de Puylauron, à ce moment là. Le jour même, à 22h30, le gendarme Jean-Marie Gros¹ relève soigneusement son témoignage : « Vers vingt-heures, je me trouvais dans la cuisine où je lisais le journal - L'effort paysan - mon patron est sorti devant la porte avec une lampe acétylène allumée, se dirigeant vers l'écurie située à soixante mètres environ. Dès qu'il a eu franchi le seuil de la porte, je l'ai entendu parler en français me semble t-il, quelques instants. Tout à coup j'ai entendu un coup de feu, et mon patron s'est plaint. Aussitôt je suis sorti par une porte située à l'autre extrémité du bâtiment pour prévenir un de nos plus proches voisins, André Ordize. Pris de peur, je n'ai pas cherché à voir le ou les individus qui ont tiré... ». En pleine nuit, à une heure le lendemain, c'est au tour d'André Ordize de se confier aux gendarmes : « ... j'ai été avisé par le domestique de mon voisin Pradines, que ce dernier venait d'être tué d'un coup de révolver ou de fusil. N'étant pas armé, je n'ai pas osé me rendre seul sur les lieux et suis allé prévenir un autre voisin nommé Frayssines. Le domestique nous a accompagnés, et sur le chemin nous avons appelé « Pradines » plusieurs fois. N'ayant pas obtenu de réponse, nous sommes allés tous les trois prévenir un autre voisin, Piffer, chez lequel nous avons trouvé messieurs Sainte Marie père et fils. Muni d'une lampe acétylène, nous nous sommes dirigés tous les six vers le domicile de Pradines. A proximité de la porte de la cuisine, nous avons trouvé le corps de ce dernier, la face contre terre, ne donnant plus signe de vie... ».

Dès le petit matin, et durant toute la journée, les autres voisins² et les différents intervenants sont auditionnés à leur tour. Il ressort qu'une autre personne a entendu le coup de feu. Il s'agit de Jean Sainte Marie, 19 ans, domicilié à la ferme de ses parents, à proximité du lieu du crime. Il se trouvait alors sur la route de Puylauron, et déclare avoir entendu quelqu'un crier : aïe, aïe, aïe ! Il a également vu une lumière disparaître, et aurait même entendu une deuxième détonation.

Les autres témoignages n'apportent rien de nouveau en ce qui concerne l'enquête. Ils sont néanmoins intéressants, car ils permettent de revivre l'heure qui a suivi la mort de Louis Pradines.

On apprend que les gendarmes ont été alertés par Jean Frayssines et Marcel Sainte Marie. Les deux hommes se sont rendus d'abord jusqu'à la cabine téléphonique du village, avant de prévenir le maire Francis Grèze. Une fois informé, celui-ci s'est porté immédiatement sur le lieu du crime, accompagné de son voisin, le forgeron Raoul Brousse.

Arrivés sur place, les deux hommes ne trouvent personne pour les accueillir, il fait nuit noire et le maire trébuche sur le cadavre.

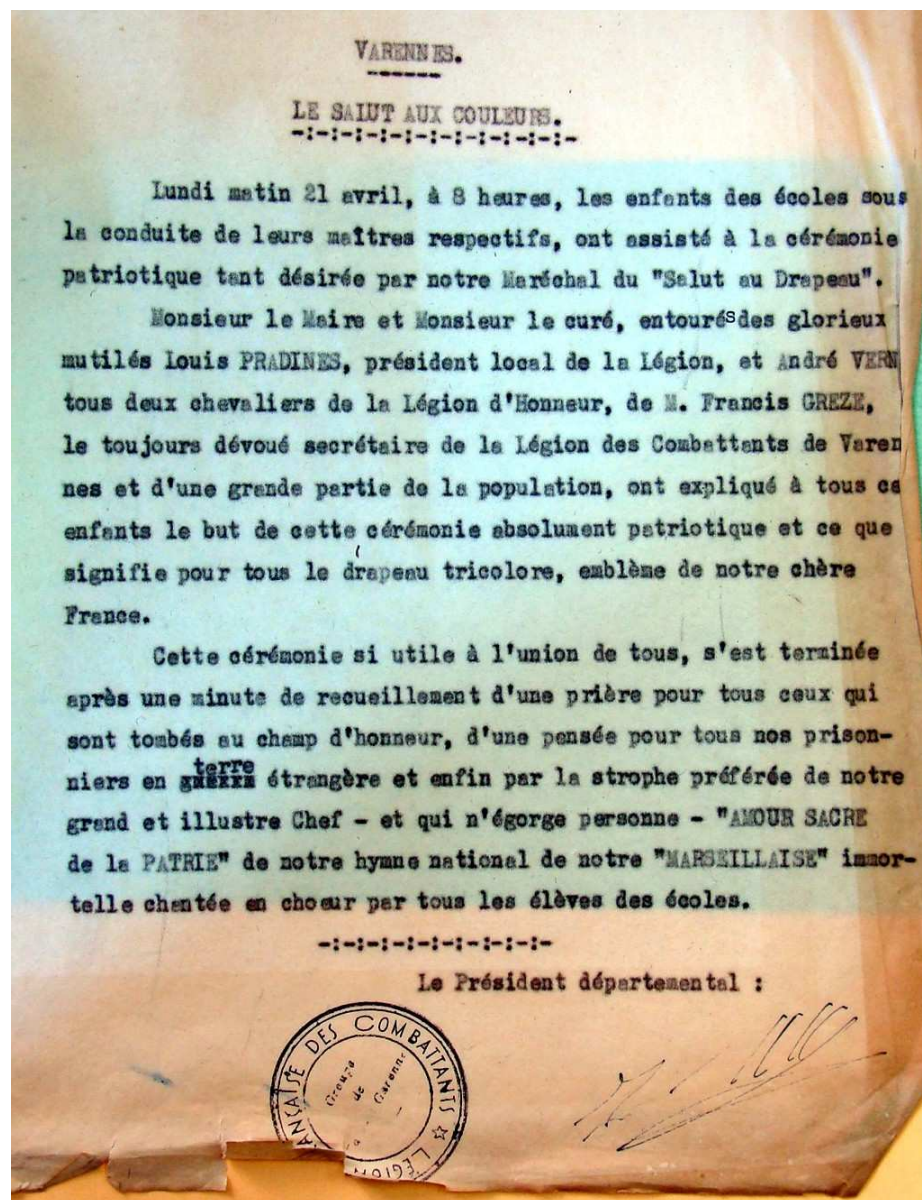
C'est à la lumière de son briquet qu'il identifie Louis Pradines dont la dépouille gît, face contre terre. Après avoir été cherché une lampe acétylène chez les Ordize, les deux hommes reviennent sur place. Un quart d'heure plus tard, ils sont rejoints par les voisins, « *rassurés de voir de la lumière* », déclare avec une pointe d'ironie, le maire dans sa déposition.

Peu de temps après les gendarmes sont sur place, chef de brigade en tête. Ils ramassent la douille de 7,65 mm, et récupèrent aussi la balle qui a tué Pradines, sans doute avec le concours du docteur Gautié de Nohic, arrivé peu après. Dans la nuit, le procureur donnera l'autorisation de rentrer le corps à l'intérieur de l'habitation.

Document ci-contre → compte-rendu d'une cérémonie patriotique à Varennes, le 21 avril 1941, rédigé par le président départemental de la Légion française des combattants.

Conseil général de Tarn et Garonne.

Archives départementales, série 19 W 51, cote microfilme 2 Mi 62-24.



3 – Association reconnue d'utilité publique, créée le 29 août 1940, présidée par le maréchal Pétain, née de la fusion de toutes les associations d'anciens combattants. Organisation de masse, alternative au projet de parti unique avorté durant l'été de 1940, elle assure la propagande en faveur de la Révolution nationale et assiste les pouvoirs publics pour faire respecter, partout et dans chaque village, les directives du régime de Vichy et de son chef, le vainqueur de Verdun.

Elle donnera naissance en janvier 1942 au Service d'ordre légionnaire, puis en janvier 1943 à la Milice française. Elle poursuit ses activités jusqu'au mois d'août 1944.

Tous les témoignages concordent : c'est un assassinat politique ! Rien de surprenant à cela, car l'intéressé était président communal de la Légion³ française des combattants, et ceci depuis la création de cet organisme par le régime de Vichy. Cette unanimité s'explique par une certaine psychose qui règne dans la région, liée à quelques accrochages entre résistants et partisans du régime en place, accentuée localement par la mort brutale, deux mois auparavant, alors qu'il gardait les vaches non loin du village, d'un ardent défenseur du gouvernement de Pétain, membre de la Légion et père d'une jeune milicien très engagé.

4 – rapport au préfet de l'adjudant chef Bodin, commandant la section de gendarmerie de Montauban, daté du 3 février 1944 (suite à message téléphonique du 28 janvier à 1h30 du matin).

5 – de nos jours, La Ville Dieu du Temple.

6 – archives départementales de Tarn et Garonne, série R, recrutement 1908, numéro matricule 574.

7 – archives départementales de Tarn et Garonne, série 3 Q, article 8082.

8 – archives départementales de Tarn et Garonne, série 19 W 51, cote microfilm 2 Mi 62 24.

9 - Archives départementales de Tarn et Garonne, série 19 W 51, cote microfilm 2 Mi 62-24.

Pour les habitants la vengeance politique ne fait pas non plus l'ombre d'un doute, d'autant qu'il n'y a pas eu vol et qu'une somme de trois mille cinquante francs a été trouvée dans les deux portefeuilles de la victime et le tiroir d'une armoire de sa chambre.

Tous sont d'accord aussi, ils ne connaissaient à Louis Pradines aucun ennemi, le maire rajoute même : « C'était un brave homme dans toute l'acceptation du terme ». Ce dernier est le seul à ne pas croire à un règlement de comptes. C'est pourtant lui qui a déclaré aux gendarmes que l'argent était « bien en évidence ». Malgré ce constat, il penche pour un crime crapuleux. Il n'est pas le seul, car, même si les gendarmes n'excluent aucune éventualité – n'ont-ils pas soumis le domestique à un sévère interrogatoire ? - le commandant de la section de gendarmerie de Montauban s'appuie sur la déclaration du maire pour rédiger son rapport⁴ au préfet, quatre jours après le crime.

Une seule chose est sûre, Pradines a été assassiné. Mais, qui était donc la victime ? Pour l'état-civil, son prénom est Samuel. Il est né le 4 septembre 1888 à Lavilledieu⁵, commune d'origine de sa famille paternelle, dans laquelle il a vécu jusqu'au divorce de ses parents, survenu peu après.

Sa mère, native de Notre-dame-de-Grâce, commune de Grazac dans le Tarn, s'est alors installée à Puylauron, sur l'ancienne propriété des seigneurs locaux, acquise par ses parents quelques années auparavant et qu'elle avait trouvée dans sa corbeille de mariée. D'une contenance de cinquante-deux hectares, ce domaine est depuis toujours l'un des plus importants du pays.

Louis Pradines a certainement fréquenté l'école communale avant de poursuivre des études secondaires ailleurs. Il effectue ensuite son service militaire duquel il est libéré deux ans plus tard, en 1911, muni du certificat de bonne conduite.

Rappelé à l'activité⁶ par la mobilisation générale de 1914, il participe avec le 15^e régiment d'infanterie à la bataille de Verdun au cours de laquelle il est blessé, dans les derniers jours, par un éclat d'obus, alors qu'il tient une tranchée prise à l'ennemie. Amputé du bras droit, juste au dessus du coude, il est réformé définitivement avec une pension à 90%, et sera plus tard doté d'une prothèse métallique munie d'un crochet. Noté comme un excellent soldat, il est aussi décoré de la médaille militaire.

En 1931, au décès de sa mère, il est l'unique héritier de la propriété de Puylauron, alors entièrement en friches, si l'on en croit la déclaration de mutation⁷ remplie de sa main ! Entre-temps, il a été fait chevalier de la légion d'honneur. Le moment venu, cette décoration fera de lui un candidat tout désigné pour occuper la fonction de président communal de la Légion française des combattants.

A la date du 29 juin 1943, la commune de Varennes comptait cinquante-trois légionnaires⁸. Parmi eux, tous les anciens Poilus de 14/18, sauf un ou deux ! Elle se compose aussi des combattants de 1940, tout au moins de ceux qui n'ont pas été faits prisonniers, et de trois volontaires.

En qualité de président, Louis Pradines se déplaçait à l'occasion dans les villages aux alentours, mais, hormis cette activité, tous les témoignages confirment qu'il ne se mêlait pas de politique.

Sans aller jusqu'à dire qu'il se sentait menacé, Louis Pradines avait conscience du danger, car un an avant son assassinat il avait demandé l'autorisation⁹ au chef de district de conserver son arme. A cette date, parmi plusieurs dizaines de légionnaires au niveau du canton, seuls quatre d'entre eux bénéficiaient de cette dérogation ! Concernant sa demande, rien n'indique qu'il ait obtenu satisfaction.

C'était un homme respecté, avec un caractère plutôt autoritaire, voire colérique par moment. Lorsqu'il était dans cet état, plusieurs témoins disent qu'il mordait de rage son crochet de mutilé.

Il était aussi président du syndicat communal des battages.

Mais, avant tout, c'est un héros de Verdun qui a été tué lâchement.

Quant au domestique, il l'a échappé belle ce soir là ! En prenant la fuite immédiatement après le coup de feu, Marcel Thomas a évité une mort certaine, car il ne fait aucun doute que l'assassin est entré dans la maison. La lampe acétylène de la victime, retrouvée éteinte dans le couloir à proximité de la chambre de Pradines, en est la preuve, et seule la crainte de voir les voisins arriver en renfort a empêché le tueur de fouiller la demeure.

Quinze mois plus tard, les aveux de Stanis stupéfient les habitants.

Document ci-contre →

Conseil général de Tarn et Garonne.

Archives départementales, série 37 W 25.

Commune expéditrice : Varennes.

Walezewski Stanislas, nationalité

polonaise, profession agriculteur, reçoit

une carte d'identité d'étranger N° 40CM

43.522, le 28 octobre 1943. Il s'agit d'un

renouvellement. Somme versée 100

francs.

DATE D'ARRIVÉE	COMMUNE EXPÉDITRICE	NOM	PRÉNOMS	NATIONALITÉ	PROFESSION	GÉNÉRAL TAXI
6	Aspet	Lavelli	Guia	ital	agr.	
7	Durfort	Fergé	Pilar	esp.	agr.	100
8	Larrelchin	Zavini	Angelo	ital	agr.	100
9	Causse	Carle de Liners	Antonia	a. esp.	agr.	100
10	Barry d'Allemade	Pistone	François	ital	agr.	100
11	Leignac	Piasotto	Jean	ital	agr.	100
12	Beaumont	Garcia	Fernando	a. esp.	ind.	100
13	Varennes	Walezewski	Stanislas	polon	agr.	100

Ouvrier agricole dans une ferme située à quelques centaines de mètres du château de Puylauron, l'assassin n'était pas loin, mais sa personnalité attachante ne le désignait pas comme suspect, bien au contraire.

Dès lors, beaucoup de choses reviennent à l'esprit des gens, notamment l'arme du crime que Stanis aurait dérobé à une personne avec qui il prenait chaque soir son repas, selon Marcel Delbouys¹⁰. Ce dernier écrit que, lors d'un battage, le propriétaire d'un engin agricole aurait dit à Stanis, qu'il ne voulait pas d'une personne armée à ce poste de travail.

Par contre, les relations de Stanis avec le maquis restent à démontrer, car il ne figure pas sur les listes de résistants établies par la commission d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et son nom n'est d'ailleurs jamais cité, pas plus dans l'abondante bibliographie sur la Résistance, que dans les archives qui pourtant contiennent des récits d'exécutions tout aussi inavouables.

Pour les faits nouveaux, il est préférable, encore une fois, de parcourir le carnet de déclaration du gendarme Jean-Marie Gros. L'audition du percepteur révèle que Louis Pradines s'était rendu à deux reprises au bureau de Villebrumier. D'abord début novembre 1943 pour percevoir le dernier trimestre de sa pension de mutilé de guerre, ensuite le 12 janvier 1944 pour toucher un complément de pension et le traitement de la Légion d'honneur, soit un total de cinq mille cinq cent sept francs.

Et si l'assassin avait eu connaissance de ces retraits ?

La personnalité de Stanis, mi-ange mi-démon, tueur en série de surcroît, a donné une audience nationale à cette affaire relayée par la presse à sensations dont le tirage était directement lié à la découverte de nouvelles victimes. Mais qui en connaît exactement le nombre ? A ce jour, personne ! D'autant que le témoignage récent de Lucien Sainte Marie¹¹ ouvre une nouvelle piste.

Il était à cette époque en service dans la police parisienne. Lucien est formel, il est revenu en congé, à Varennes, le lendemain de l'assassinat de Pradines. Quelques jours plus tard¹², par le train Lucien est remonté à Paris, en compagnie de Stanis, qui lui a déclaré se rendre en visite chez une parente...

10 - L'affaire Stanislas Walezewski (1942-1947), conférence de Marcel Delbouys, numéro hors-série de Entre-Nous à Villebrumier, supplément au N° 38, juin 1998.

11 - Entretien avec Lucien Sainte-Marie, alors qu'il est assis sur le banc en face la mairie, en compagnie d'Hélène Pendaries, le jeudi 26 août 2012, en fin de matinée.

12 - Certainement après le 3 février 1944, jour où Stanis a cambriolé le domicile de la veuve Boissières, au lieu-dit Clotody, à Villebrumier. Peut-être a-t-il volé ce jour là, l'argent nécessaire au voyage à Paris, sur lequel il n'avait pas eu le temps de faire main basse après l'assassinat de Louis Pradines à Puylauron ?